https://www-artweb.univ-paris8.fr/?Stages-2100

Stages

- Menu - Départements - Arts plastiques - Licence -

Date de mise en ligne : mardi 4 octobre 2016

Copyright © UFR Arts, philosophie, esthétiqueUniversité Paris 8 Â©2011 -

Tous droits rÃ©servÃ©s

Le stage obligatoire de Licence 2ème année, d'une durée minimum de 150h, est en lien avec le cursus en Arts plastiques. Il peut être effectué dans divers milieux professionnels : communication, graphisme, architecture, photographie, enseignement, médiation, en agence, en galerie, auprès d'un artiste ou d'une association.
Le stage est obligatoire pour l'obtention de la Licence (EC 10 A et 13 A -3 + 3 ECTS).
Sa durée peut varier entre 5 semaines et 6 mois (durée légale maximum), avec un emploi du temps qui doit permettre de suivre les autres cours.
La recherche de stage demande du temps et il est conseillé de commencer une recherche dès la fin de la 1ère année de Licence.

Aucun stage ne peut commencer sans signature d'une Convention. Lorsqu'elle est transmise à l'enseignant référent, un délai d'une semaine est nécessaire pour les signatures officielles.
L'organisme d'accueil peut verser une gratification mais elle n'est obligatoire que dans deux cas : pour un stage de 2 mois consécutifs (44 jours à 7h/jour), soit à partir de la 309e heure du stage.

Réaliser un stage facultatif (UE 7 en L1 et UE 20 en L3), est aussi possible avec une Convention validée et en respectant les contraintes légales, administratives et pédagogiques. Le rapport de stage n'est pas demandé dans ce cas. Mais il est obligatoire de présenter le projet de stage facultatif et les documents à un enseignant référent.

ATELIERS de suivi de stage bimensuels

Il est obligatoire de s'inscrire dès septembre à l'atelier de suivi et de venir au moins 4 fois dans l'année à l'atelier. Les enseignants référents des ateliers sont Catherine de Smet, Marianne Lecareux, Béatrice Martin, Marian Nur Goni, Marie Preston et Tania Ruiz. Pendant toute l'année, l'enseignant suivra différentes étapes de votre projet de stage, de son effectuation jusqu'à l'écriture du rapport de stage.
Une fois le stage trouvé, il est obligatoire de présenter à L'enseignant référent le lieu et le cadre de votre stage ainsi que les missions et apprentissages prévus (voir la Fiche A ci-dessous).

Les étudiants de L3 et Ajac ayant réalisé le stage l'an dernier, sans avoir écrit et déposé le rapport de stage, doivent se réinscrire auprès de l'enseignant référent qui assurait le suivi en L2. Le rapport de stage sera à rendre fin décembre 2023.

Les étudiants de L3 n'ayant pas réalisé le stage en L2 doivent s'inscrire à un atelier et peuvent choisir un nouvel enseignant référent.

Copyright © UFR Arts, philosophie, esthétique

DOCUMENTS téléchargeables

« Procédure stage » : description des étapes avant, pendant et après le stage ainsi que des pièces administratives obligatoires.

Procédure stage

« Exigences du stage » : détails des attendus (ateliers, stage et rapport de stage).

Exigences du stage

Documents administratifs obligatoires

Fiche A : à remplir avec votre futur tuteur entreprise pour détailler les missions et objectifs prévus ; à présenter ensuite à l'enseignant référent qui vérifie la validité des missions prévues.

Fiche A

Convention de stage : à remplir et signer avant le stage, avec le responsable du lieu de stage ; à transmettre à l'enseignant référent qui valide et signe puis transmet à la Direction de l'UFR.
Attestation de fin de stage : à faire remplir par le responsable du lieu, en fin de stage.

Convention de stage et attestation de fin de stage 2023-2024

Fiche D : évaluation finale à faire remplir en fin de stage par votre tuteur entreprise.

Fiche D

Documents administratifs complémentaires : **Avenant à la convention**, qui modifie la Convention initiale si les conditions de stage sont amenées à changer (période date ou durée, tuteur de stage, activité, gratification) ;

Avenant convention de stage

Documents administratifs facultatifs : **Fiche B** et **Fiche E** (évaluations de mi-parcours par le tuteur, par le stagiaire).

Copyright © UFR Arts, philosophie, esthétique

Fiche B

Fiche E

Stage FACULTATIF kit (démarche et documents).

Stage facultatif kit

Copyright © UFR Arts, philosophie, esthétique